



© SIPPAREC

Le Sipperec opère d'ores et déjà une centaine de toits photovoltaïques sur des bâtiments municipaux. Ici, sur le toit d'une école à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Photovoltaïque Le Sipperec aide les municipalités

Depuis 2008, le syndicat d'énergie propose aux collectivités adhérentes qui le souhaitent d'assurer la mise en place puis l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments publics. Le Sipperec gère ainsi une centaine de petites centrales, pour une puissance cumulée de 4,7 MWcrête et une production annuelle de 4 GWh. Par ailleurs, le syndicat projette d'intervenir, par le biais de sa société d'économie mixte SipEnR, dans le développement de parcs photovoltaïques mais en dehors de l'Ile-de-France. ●

Energie Paris crée son opérateur

La ville de Paris a lancé des travaux de préfiguration pour la création d'un opérateur d'énergie public, sur le modèle de la régie Eau de Paris. Les réflexions portent actuellement sur les activités qui pourraient être prises en charge par celui-ci et sa structuration juridique. Dan Lert, adjoint à la maire, est chargé de piloter l'opération qui pourrait aboutir au premier trimestre 2022. La municipalité va aussi lancer cette année un appel à projets « Energiesculteurs » afin de proposer des toits à des porteurs de projets de panneaux photovoltaïques.



© SMIREC

Laurent Monnet
Président du Smirec

“ Le Smirec contribue au développement de l'autonomie énergétique du territoire ”

Qu'est-ce que le Smirec ?

Laurent Monnet — Le Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique (Smirec) réunit six communes et deux bailleurs sociaux de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) pour porter un service de production de chaleur – et prochainement de froid – sur le territoire. Le réseau historique a débuté son activité en 1957 à Saint-Denis puis en 1980 à La Courneuve, deux collectivités qui se sont réunies en 2013 au sein du Smirec et ont été rejointes par les villes avoisinantes désireuses de participer au développement du chauffage urbain : Stains, Pierrefitte-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis et Aubervilliers en 2018. C'est aujourd'hui le deuxième réseau de chaleur d'Ile-de-France. Notre production d'eau chaude sanitaire et de chaleur alimente 54 000 équivalents logements auxquels nous livrons 420 000 MWh/an. Notre réseau est alimenté à plus de 50 % par des énergies renouvelables.

Pourquoi développer un réseau de chaleur ?

L. M. — La région Ile-de-France est la plus grande consommatrice d'énergie et la plus petite productrice. Donc contribuer à la production locale, en particulier renouvelable, c'est contribuer au développement de l'autonomie énergétique du territoire. C'est un atout à renforcer. Notre réseau vient notamment remplacer des chaudières au fioul, ce qui diminue l'impact carbone. Nous souhaitons accroître ce caractère vertueux avec le développement de l'alimentation en énergies renouvelables. Nous avons aussi la volonté de fournir de la chaleur à prix maîtrisé, accessible à ses usagers.

Quels sont les objectifs du Smirec ?

L. M. — Outre la production d'énergie renouvelable, notre objectif est d'étendre notre réseau sur l'ensemble de Plaine Commune. Des réflexions sont en cours avec les communes situées au nord. Et même si le territoire est marqué par des ruptures physiques qui sont des entraves au développement facile des réseaux, nous avons bon espoir d'y concrétiser de nouveaux projets. L'établissement public territorial a rendu obligatoire le recours à notre réseau pour les nouveaux projets. C'est une marque politique forte pour le renforcement de cet outil.

Quels sont les projets en cours ?

L. M. — Outre une extension importante sur Aubervilliers, des développements assez conséquents sont en cours notamment sur la zone de Pleyel, en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) pour le Village olympique, la ZAC Pleyel et la tour Pleyel. Les JOP jouent un rôle d'accélérateur sur ce quartier pour développer notre réseau et de nouveaux moyens de production par le biais de la géothermie. ●

113

en 2019, on comptabilisait 113 réseaux de chaleur en Ile-de-France pour 1 854 km de réseaux.

Source : enquête SNCU / Amorce 2020